



Compte-rendu de l'Assemblée Générale
Du 20 Avril 2019 sur Pierrefort
(Pour la période du 01/03/18 au 28/02/2019)

10h30 : Accueil des participants

Prendent place, à la table, sur l'estrade : Madame DELLIS - Présidente - Les invités : Messieurs les Professeurs émérites : Franck BACIN et Jean-Daniel GRANGE - Julien GAUCHER : Opticien - Madame Brigitte GLANDIERES : Secrétaire - Monsieur Jacques DELLIS : Trésorier.

S'installent, dès l'ouverture du théâtre : 6 patients adhérents, pour la plupart, accompagnés de leur conjoint(e), et, venant du 15, du 33, du 42 et du 63. Sachant que « Puissegain » dans le 33 ; « Noirétable » dans le 42 et enfin « Ambert » dans le 63 ne sont pas des lieux proches de Pierrefort pas plus que la ville de Mauriac dans le Cantal (15).

Selon leurs obligations, arrivent dans la salle Roger BESSE, pour certains avec du retard prévu, Monsieur Serge DELRIEU : Sous-préfet de Saint-Flour - Madame Christiane MEYRONEINC : Conseillère Départementale - Monsieur Louis GALTIER : Maire de Pierrefort - Monsieur Bernard COUDY : Maire de Gourdièges et Madame - Monsieur Michel DURIOL : Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux - sans oublier - Madame Claudie PEZET - Monsieur Gilbert GLANDIERES et son épouse - Monsieur René PELISSIER et son épouse : 3 Maires-Adjoints de Pierrefort - Madame Marie-Noëlle FERRIE : élue d'Oradour. (A signaler : de nombreux nouveaux adhérents présents.).

10h45 : Ouverture de l'assemblée générale avec Madame la Présidente qui fait remarquer, en préambule, que cette seconde A.G. de l'A.N.P.A.C.O. se tient au même endroit que l'an passé, et, presque à la même date : 14 avril 2018 - 20 avril 2019.

Puis, après avoir remercié les présents et évoqués ceux à venir, Madame DELLIS fait part des nombreuses personnes qui se sont excusées par mail, par téléphone ou par écrit, chacun, formulant des regrets en face de la date choisie, à savoir : la veille de Pâques.

En effet, Professeurs en médecine, médecins, Présidents d'associations, Patients-adhérents, Adhérents, de Paris et de différentes régions de France ont apporté leur soutien, (puisque l'association est Nationale), et, ils ont formulé des souhaits de réussite pour cette rencontre. Sachant que l'association comprend 233 Adhérents au jour de l'A.G. dont 55 Patients-adhérents. Tous les noms cités sont certainement inconnus de la majorité des présents ; mais, Madame DELLIS tient à faire remarquer que : **« Si l'association, en deux ans de fonctionnement, a évolué très rapidement, sur le plan humain comme financier, c'est grâce, en grande partie, à des responsables politiques ou médicaux présents ou excusés, de nombreux amis ou connaissances que j'ai souhaité rendre présents en les nommant, pour les « faire exister », car, c'est grâce à leur confiance, c'est grâce à leur soutien, si nous en sommes là aujourd'hui. ».**

Avant de poursuivre Madame DELLIS pose deux questions :

« Mesdames, qui êtes dans cette salle, lorsque vous pensez « **cancer** » à quel cancer pensez-vous ?... »

Réponse unanime : « au cancer du sein »...

« Et vous, Messieurs, à quel « **cancer** » pensez-vous ? »

Réponse unanime : « au cancer de la prostate »...

« Alors, pourquoi une Association Nationale des Patients Atteints du Cancer de l'œil ?... « A.N.P.A.C.O. » ...

Pour répondre à la demande du Réseau « MELACHONAT » (Mélanome Choroïdien National).

Alors, pourquoi ?... « MELACHONAT »...

Madame la Présidente demande à Monsieur le Professeur émérite Jean-Daniel GRANGE : ancien Chef de Service en ophtalmologie du C.H.U. de Lyon, d'expliquer ce qu'est un réseau, et, en particulier MELACHONAT.

Pour résumer nous pouvons retenir, de cette intervention très précise et très claire du Professeur Jean-Daniel GRANGE, que les réseaux de santé, et en particulier MELACHONAT, favorisent l'accès aux soins et qu'il y a une coordination entre plusieurs disciplines médicales au niveau de la prise en charge de ce cancer.

Ainsi, l'objectif du réseau « MELACHONAT » est d'assurer, à tous les patients touchés par le Mélanome Choroïdien, une prise en charge optimum, quelque soit l'endroit où le patient se trouve, en France.

A l'aide de la carte de France projetée sur écran, Monsieur le Professeur Jean-Daniel GRANGE indique, avec une source lumineuse rouge, les différentes régions où se trouvent les référents de MELACHONAT : 8 centres associant un ophtalmologiste et un oncologue médical.

Par ailleurs, Il signale qu'aux environs de 1980 l'énucléation de l'œil malade était systématique. Aujourd'hui, les progrès de la médecine et de la chirurgie permettent de conserver l'œil, dans la majorité des cas, du fait de la pratique de la curiethérapie et de la proton-thérapie.

Madame DELLIS, alors, demande aux patients dans la salle de se présenter en prenant la parole. Le premier indiqua qu'il venait d'être énucléé depuis quelques jours et de dire :

« J'ai eu l'impression qu'une bombe me tombait sur la tête... ».

Il précisa que tout se passa bien et qu'il était dans l'attente de sa prothèse définitive. Les 5 autres patients se présentèrent rapidement car ils participèrent, pour certains, à la 1^{ère} A.G.

Afin de renforcer ce que l'assistance venait d'entendre 11 témoignages sur 20 furent projetés, sans nom, juste des initiales, comme on peut les découvrir sur le site de l'ANPACO.

Tous ces témoignages vont dans le sens de l'intérêt, pour les patients, de pouvoir se rapprocher d'une association.

Présentation des autres membres du Conseil d'Administration qui se trouvent dans la salle :
Monsieur le Docteur CHAUVET : Vice-président - Monsieur Gilbert GLANDIERES : Trésorier-adjoint - Monsieur Marc DAMONGEOT : Secrétaire-adjoint - Monsieur et Madame PELISSIER - Mademoiselle PELISSIER pour l'informatique (excusée).

Viennent, ensuite, des dates ou actions importantes pour l'évolution d'ANPACO :

- **30 Avril 2018** : ANPACO est reconnue d'« Intérêt Général ». (Avantage lors de la déclaration d'impôts). Ce fut une proposition de Madame DELLIS qui fut acceptée, lors de la 1^{ère} A.G.
- **29 Octobre 2018** : création du site internet : www.anpaco-association.fr et lancement du site.

En dehors de ces deux dates importantes pour faire connaître ANPACO, la Présidente insiste sur le fait que d'autres actions sont moins spectaculaires mais qu'elles sont nécessaires dans la durée. C'est :

- **De se battre** pour faire reconnaître les droits aux remboursements des patients auprès de la Médiatrice Nationale de la S.S. : Madame BOUR, qui fut d'une efficacité remarquable.
- **D'informer** pour prévenir. Dans ce sens, Monsieur le Docteur Nicolas BONNIN, soutient ANPACO non seulement en informant ses Patients ; mais en nous offrant les panneaux qui sont sur cette scène, et, tous les « flyers » pour 2018-2019.
- **De sensibiliser** des associations comme en allant à la rencontre du Club des Rotariens d'Ambert.
- **D'écouter et mettre en relation** : c'est essentiel pour aider le Patient qui prend contact avec nous afin d'obtenir des renseignements pratiques où lorsqu'il demande à rentrer en relation avec un autre patient. (surtout lorsqu'il y a une énucléation !...)
- **De répondre à des invitations** comme proposées par l'Institut Curie les 9/11/18 et 22/02/19.
- **D'aider à un investissement** : 2.000€ versé, à l'ASF15, pour équiper, une orthoptiste de St Flour d'un rétinographe du fait du désert médical en ophtalmologie de l'hôpital et de Canton.
- **De mener un Partenariat avec « ATOL »**. Monsieur Julien GAUCHER développe, à la demande de Madame DELLIS, l'action menée, par son camping-car, sur la région et en particulier sur Pierrefort. ce Partenariat devrait permettre un sponsoring.
- **De créer un Conseil Scientifique** ; là encore, pour répondre à la demande de MELACHONAT. La parole est donnée à Monsieur le Professeur Franck BACIN qui expose en quoi consiste ce Conseil. Pour résumer : « Ce Conseil a principalement pour rôle d'assister l'Association dans le domaine scientifique, d'orienter et de coordonner les travaux de recherches qui correspondent aux buts de l'Association. ». Le 08 avril fut lancé ce Conseil Scientifique.
- **D'obtenir des subventions pour passer à une autre vitesse....**avec le Conseil Scientifique.
- **Privilégier les contacts avec les journalistes** : « La Montagne » et « La Dépêche d'Auvergne ».

Madame la Présidente termine son rapport moral en signalant deux actions importantes à venir :

- **La présence de l'ANPACO**, du 11 au 14 mai, au 125^e Congrès International de la Société Française d'Ophtalmologie, **au Palais des Congrès de Paris.**
- **Conférence**, sur Pierrefort, **le 07/07/19** lors de la journée « SANTE » avec l'intervention de Monsieur le Professeur émérite Franck BACIN et le Docteur Vétérinaire Jacques PEROT sur le sujet : « **Le Mélanome Uvéal chez l'Humain et l'Animal** ».

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne le rapport financier :

Monsieur DELLIS : Trésorier de l'ANPACO projette, sur l'écran, les résultats du Passif et de l'Actif pour la période du 28 février 2018 au 1^{er} mars 2019 en expliquant certains postes tant au niveau des dépenses que des recettes.

Ce Bilan fait ressortir qu'avec le Solde Crédeur de l'an passé qui se montait à 3.101,82€ nous arrivons au 28 février 2019 à un Solde Crédeur de 5.468,13€.

Le Trésorier commente, ensuite, le Bilan Prévisionnel pour l'année en cours qui fait ressortir un Solde Débiteur de 2.931,87€.

Monsieur René PELISSIER : Commissaire aux comptes déclare que :

« Conformément à la mission qui m'a été confiée par le bureau j'ai examiné les comptes de l'association le vendredi 29 mars en présence du trésorier.

Après avoir vérifié les opérations bancaires et les rapprochements entre facturations et règlements, j'ai constaté que l'ensemble des opérations réalisées sont justifiées et sincères.

Je vous demande de donner quitus au trésorier pour la tenue de la comptabilité concernant l'exercice 2018 avec un solde bancaire s'élevant à 5.468,13€ et 9,€78 en caisse soit un total de 5.477,91€. »

Il est demandé aux personnes de l'ANPACO de voter la possibilité de ramener la période du bilan concernée actuellement, à la période calendaire. C'est-à-dire d'arrêter nos actions et nos comptes au 31 décembre 2019 au lieu du 28 février 2020.

Avant les votes un rappel est fait au sujet de l'article 11 des statuts qui précise :

« Les décisions sont prises à main levée à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; elles s'imposent à tous les membres, y compris présents ou représentés. » (cet article permet de constater qu'il n'y a pas besoin de « pouvoir »).

Les Bilans sont acceptés à l'unanimité.

La proposition de considérer le fonctionnement de l'ANPACO sur l'année calendaire est accepté à l'unanimité.

L'assemblée Générale est terminée et les questions posées, par la salle, trouvent des réponses.

Les « Officiels » remercièrent la Présidente pour son action et son dynamisme ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Pour donner l'envie, à ceux qui viennent de loin, de revenir pour visiter, Monsieur PELISSIER projette des photos qu'il a réalisées en apportant des explications intéressantes.

Puis, les participants se dispersent en se donnant rendez-vous pour la prochaine A.G.

Par contre, 42 personnes se retrouvèrent pour déjeuner au Restaurant « CHARBONNEL » ; repas de qualité, auquel étaient invités Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Maire de Pierrefort, et, l'Opticien.

Pour conclure cette A.G. fut une réussite aux dires de Beaucoup.....

La Présidente : Josette DELLIS

La Secrétaire : Brigitte GLANDIERES

Le Trésorier : Jacques DELLIS